



AMERIQUE/COLOMBIE - Déclaration de l'Evêque de Buenaventura à propos des extorsions : « nous ne pouvons rester en silence. Nous devons réagir »

Buenaventura (Agence Fides) – L'Evêque de Buenaventura, S.Exc. Mgr Hector Epalza Quintero, P.S.S., a lancé l'alerte à propos de la situation du port dans lequel de nombreux opérateurs économiques vivent dans l'angoisse à cause des extorsions.

Une note envoyée à Fides par une source locale indique que l'Evêque a souligné que les intimidations n'épargnent pas même les activités les plus humbles, telles que celles des vendeurs ambulants ou des fruitiers, pas plus que les négociants et commerçants en tout genre qui doivent verser de 2 à 50 Euros par semaine.

« A Buenaventura, il existe des cartels pour tout et n'importe quoi : il en est qui recueillent les taxes, le « vaccin » (extorsion contre protection) de la part de tous, même les plus petits vendeurs de poulets et de pommes de terre. Cela me fait très mal » a déclaré l'Evêque.

Ce n'est pas la première fois que Mgr Epalza dénonce la situation terrible dans laquelle se trouve la population de Buenaventura. En juin dernier, il avait en effet dénoncé l'existence de maisons où les personnes sont emmenées pour y être tuées. « Nous ne pouvons demeurer en silence et complaisants face à ces situations. Nous devons réagir et demander une véritable justice. Nous devons être réalistes et nous ne pouvons faire comme les autruches qui mettent la tête sous le sable » a déclaré Mgr Epalza.

L'Evêque avait en outre dénoncé la criminalité à l'occasion des obsèques de l'enseignante Estela Cortez, sauvagement assassinée le 13 août dernier. A cette occasion, il avait déclaré : « Nous savons que les autorités et la police font leur travail mais ce type de violence ne s'arrête pas. Les gens ont peur et les plus pauvres souffrent en silence ».

Selon les informations parvenues à Fides, la population ne porte pas plainte contre ces crimes : « Nous voulons intervenir mais nous ne disposons pas d'informations. Nous demandons aux victimes de porter plainte » a demandé instamment le chef de la police du port. (CE) (Agence Fides 20/08/2013)